



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 2021/012-ARTEC/PRMP/ACO

1. Le **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Organisation d'un TeamBuilding pour le Personnel de l'ARTEC à Foulpointe répartie en deux lots: - Lot N° 01: Hébergement et Restauration - Lot N° 02: Coach et Photographie** ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. , mais ne peut prétendre qu'à **un (1) Lot(s)** au maximum. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À **prix unitaire**.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **IMMEUBLE ARTEC**

Rue : **PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA**

Etage / Numero de Bureau : **IMMEUBLE ARTEC - PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, **IMMEUBLE ARTEC - PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, IMMEUBLE ARTEC - PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208** .

- Lot 1: deux cent mille Ariary (Ar200 000.00)

- Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **IMMEUBLE ARTEC - PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208** au plus tard le **05/11/2021 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: deux millions deux cent mille Ariary (Ar2 200 000.00)

- Lot 2: trois cent soixante mille Ariary (Ar360 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE**

COMMUNICATION



à Antananarivo Le 25/10/2021

La Personne Responsable des Marchés Publics



RAKOTOMALALA Laurent Richard



Autorité de Régulation des Technologies de Communication

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation ouverte

N° 2021/012-ARTEC/DG/PRMP/ACO du 26 octobre 2021

1. L'Autorité de Régulation des Technologies de Communication (ARTEC) invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivantes sous plis fermés pour exécuter le marché : Organisation d'un Team Building pour le Personnel de l'ARTEC à Foulpointe répartie en deux (02) lots :

- Lot n°01 : Hébergement et restauration
- Lot n °02 : Coach et photographie

Chaque lot est *indivisible* et toute offre partielle est irrecevable.

Le candidat peut soumissionner pour un lot.

La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics notamment en son article 24 en vue de la Consultation à prix unitaires.

2. Le Dossier de Consultation ouverte complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

ARTEC

**IMMEUBLE ARTEC-PRES VILLAGE VOARA-ANDOHATAPENAKA–
BUREAU 2^{ème} ETAGE-PORTE 208**

101 ANTANANARIVO

Tél. N° 034 02 421 19

3. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix ouverte doit être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

Trois Cent Mille Ariary (Ar 300.000,00) pour le Lot n°01 : Hébergement et restauration – Soixante Mille Ariary (Ar 60.000,00) pour le Lot n °02 : Coach et photographie

Lot N° 01 :

- Cent mille Ariary (Ar 100.000,00) à payer auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics – Immeuble Plan Anosy
- Deux Cent mille Ariary (Ar 200.000,00) à payer par chèque bancaire libellé au nom de l'ARTEC.

Lot N° 02 :

- Vingt mille Ariary (Ar 20.000,00) à payer auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics – Immeuble Plan Anosy
- Quarante mille Ariary (Ar 40.000,00) à payer par chèque bancaire libellé au nom de l'ARTEC.

4. Les plis devront parvenir à l'Immeuble ARTEC -Près du village Voara Andohatapenaka-101-Antananarivo-au plus tard le **vendredi 05 Novembre 2021 à Neuf Heures (09h00 min)** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitelavana - Tanindrazana - Fandrosoana

Autorité de Régulation des Technologies de Communication

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission soit sous forme de garantie bancaire, soit de Caution Personnelle et Solidaire, soit par virement bancaire au compte de l'ARTEC ouvert à la BMOI : **00004 00001 01008200147 32** justifié par un avis de débit de l'opération

Lot N°01 : Deux Millions Deux Cent mille Ariary (Ar 2.200.000,00)

Lot N°02 : Trois cent soixante mille Ariary (Ar 360.000,00)

Antananarivo le 26 octobre 2021

La Personne Responsable des Marchés Publics



RAKOTOMALALA Laurent Richard